

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4356 MERCREDI 12 OCTOBRE 2022

ENTREPRISES PUBLIQUES

Nomination de nouveaux mandataires à la Snel, à la Regideso et au Foner

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, vient de procéder à la signature d'une série d'ordonnances portant nomination des nouveaux mandataires publics. Lesdites ordonnances ont été rendues publiques dans la nuit du 10 au 11 octobre et concernent trois entreprises publiques, en l'occurrence la Regideso, la

Snel et le Foner.

Les Conseils d'administration ainsi que les comités de gestion de ces entreprises ont connu des changements d'animateurs, question de leur impulser une nouvelle dynamique pour les amener à quitter les allées de l'inertie.

Page 4



L'enseigne de la Regideso sur le boulevard du 30 juin à Kinshasa

IDENTIFICATION DES ÉTRANGERS À KINSHASA

Une procédure boudée par la FBCP

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) a désapprouvé, dans un communiqué du 10 octobre, la décision prise par le gouverneur de Kinshasa sur l'identification et l'octroi des cartes de résident à tous les étrangers à partir de l'âge scolaire, excepté les diplomates et les agents des services consulaires.

Se référant à une décision du ministre de l'Intérieur en poste en 2012, Adolphe Lumanu, adressée au gouverneur de la ville de Kinshasa de l'époque, la FBCP note que cette attribution relèverait de la seule compétence du ministère de l'Intérieur.

Page 3

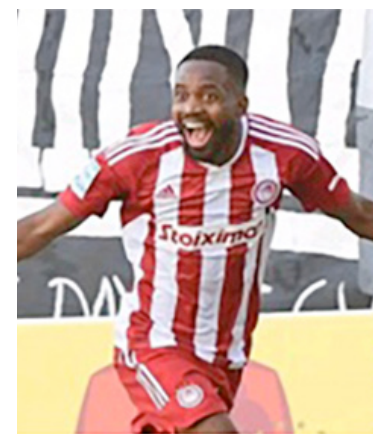


Le centre ville de Kinshasa

FOOTBALL

Bakambu, Kakuta, Assombalonga et Akolo buteurs congolais du week-end dernier en Europe

Quelques congolais se sont illustrés le week-end dernier dans des championnats en Europe, parmi lesquels Cédric Bakambu qui a été bonifiant avec Olympiakos. Arrivé de Marseille, il compte trois buts en deux apparitions avec ce club



de Pirée dans la D1 Grèce. Grâce à son but lors de la 9e journée de la D1 de Turquie, Britt Assombalonga a permis à l'Adana Demispor d'accrocher Gaziantep sur sa pelouse. Pour sa part, Chadrack Akolo a marqué le but de Saint Gallen, battu par Young Boys de Berne.

Page 5

SANTÉ

Remise des ambulances à trois hôpitaux de Kinshasa



Des ambulances pour faciliter la mobilité des malades

C'est le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, qui a remis officiellement trois ambulances aux trois médecins directeurs des formations hospitalières bénéficiaires, à savoir l'hôpital pédiatrique de Kalembe Lembe, l'hôpital pédiatrique de Kimbondo et la Clinique Kinoise.

Cette dotation gouvernementale d'ambulances à ces structures hospitalières, a-t-il fait savoir, vise à les accompagner dans la prise en charge et la mobilité des malades dans des conditions optimales, question de parer à toute éventualité.

Page 3

ÉDITORIAL

Eau-Electricité

Le nouveau ministre de l’Energie et de l’Hydraulique ouvre sa mandature par une série d’engagements visant à réduire les souffrances de la population congolaise en matière de fourniture d’eau potable et d’électricité.

Va-t-il réussir le pari ? C’est la question que se posent de nombreux citoyens au regard de l’immensité des tâches à réaliser. Depuis près de vingt ans, d’importants investissements ont été consentis et de nombreuses réformes entreprises pour améliorer la fourniture en eau et en électricité. Mais sur le terrain, les résultats ne sont toujours pas à la hauteur des attentes.

Les barrages d’Imboulou dans les Plateaux-Pool, de Liouesso dans la Sangha et la Centrale de Cote Matève à Pointe-Noire ont résolu en partie seulement le problème. Des quartiers entiers de Brazzaville et de Pointe-Noire sont toujours plongés dans l’obscurité et sans eau pendant des mois, contraignant les administrations et les ménages à tourner au ralenti.

Le challenge pour la tutelle sera de faire en sorte qu’en contrepartie de la facturation des clients, l’Energie électrique du Congo et La Congolaise des eaux prennent enfin soin de leurs installations et améliorent leurs prestations. Le développement économique comme la paix sociale en dépendent.

Le Courier de Kinshasa

FIN DES NÉGOCIATIONS À BIBWA 2

Le gouvernement s’engage à répondre aux revendications du corps médical

L’atelier de la commission interministérielle (Santé, budget, fonction publique) et les représentants des bancs syndicaux du secteur de la santé sur la réactivation des avantages sociaux au bénéfice des médecins, infirmiers, administratifs et autres professionnels de santé des services publics de l’Etat s’est clôturé sur une note de satisfaction et de convivialité sociale.



Le ministre de la Santé saluant les syndicalistes à l’issue des travaux

Le gouvernement avait organisé, depuis le 6 octobre dernier à Bibwa, dans la commune de la N’Sele, des négociations en vue de trouver des solutions pérennes aux revendications du corps médical. C’est le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbungani, accompagné de la vice-ministre Véronique Kilumba, qui a présidé la cérémonie de clôture, marquant la fin partielle de ces

négociations. Dans son mot de circonstance, il a souligné quelques avancées significatives dans le processus de la réactivation des avantages sociaux de toutes les catégories professionnelles de la santé en République démocratique du Congo. Son message a été applaudi et assure une lueur d’espoir pour les syndicalistes du secteur de la santé. Tout porte à croire que le gouvernement s’est résolument

engagé à répondre progressivement aux revendications du corps médical. De leur côté, les délégués syndicaux ont également salué la volonté exprimée par le banc gouvernemental pour la mise en œuvre rapide des résolutions prises, afin d’améliorer les conditions sociales des professionnels de la santé. Toutefois, les négociations ne sont pas finies mais le climat revient au beau fixe entre les deux parties.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l’Agence d’Information d’Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N’Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l’Agence : Ange Pongault
Chef d’agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marline Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d’Information d’Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

IDENTIFICATION DES ÉTRANGERS DANS LA VILLE DE KINSHASA

Une procédure boudée par la FBCP

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) a désapprouvé, dans un communiqué du 10 octobre, la décision prise par le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, sur l'identification et l'octroi des cartes de résident à tous les étrangers à partir de l'âge scolaire, excepté les diplomates et les agents des services consulaires.

Se référant à une décision du ministre de l'Intérieur en poste en 2012, Adolphe Lumanu Mulenda Bwana N'sefu, adressée au gouverneur de la ville de Kinshasa de l'époque, André Kimbuta Yango, la FBCP note que cette attribution des cartes de résident aux étrangers relèverait de la seule compétence du ministère de l'Intérieur. « *Pourtant, nous référons à la décision de l'ex- ministre de l'Intérieur; le Pr Adolphe Lumanu Mulenda Bwana N'sefu, du 24 juin 2012 ayant comme l'objet: suspension cérémonie, lettre n° 25/CAB/UPM /INTE-RESDAT/ 0089/ 2012, s'adressant à l'ex-gouverneur André Kimbuta, celui-ci précise que cette attribution relève de la seule compétence du ministère de l'Intérieur* », a fait savoir la FBCP dans un communiqué signé par son président, Emmanuel Adu Cole.

Cette association dit profiter de cette occasion pour renvoyer le gouverneur de la ville de Kinshasa aux articles 32 et 33 de la Consti-



Le gouverneur Gentiny Ngobila

« *Pourtant, nous référons à la décision de l'ex- ministre de l'Intérieur, le Pr Adolphe Lumanu Mulenda Bwana N'sefu, du 24 juin 2012 ayant comme l'objet: suspension cérémonie, lettre n° 25/CAB/UPM /INTERESDAT/ 0089/ 2012, s'adressant à l'ex-gouverneur André Kimbuta, celui-ci précise que cette attribution relève de la seule compétence du ministère de l'Intérieur* »

tution du 18 février 2006 ainsi qu'au décret-loi portant Statut des réfugiés en République démocratique du Congo, ainsi que la loi n°021/ 2002 du 16 octobre 2002. « *Ainsi donc, nous demandons à son excellence monsieur le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, de se référer à cette décision pour qu'il ait respect de la Constitution et les autres lois existant en la matière* », a souligné la FBCP.

Rappelons que le 13 septembre dernier, le gouverneur Gentiny Ngobila informait tous les étrangers (tout adulte et mineur à partir de l'âge de 6 ans) de l'imminence d'une opération de contrôle de la carte de résidence dans les sociétés employant les étrangers, les résidences privées ainsi que d'autres lieux, notamment les restaurants, les cafés, les boîtes de nuit, les boulangeries-pâtisseries et autres. Cette opération devrait être menée en collaboration avec la Direction générale de migration.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Des ambulances remises à trois hôpitaux de Kinshasa

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, a remis officiellement trois ambulances aux trois médecins directeurs des formations hospitalières bénéficiaires de Kinshasa, à savoir l'hôpital pédiatrique de Kalembe Lembe, l'hôpital pédiatrique de Kimbondo et la Clinique kinoise.

Dans son mot de circonstance, le ministre Jean-Jacques Mbungani a fait savoir que la dotation gouvernementale d'ambulances à ces structures hospitalières vise à les accompagner dans la prise en charge et la mobilité des malades dans les conditions optimales.

«*C'est une action du gouvernement de la République, parce que dans notre programme, nous avons la mise en œuvre de la Couverture santé uni-*

verselle (CSI) et également la lutte efficace contre les épidémies et les maladies. Et dans cette mise en œuvre de la CSI, il était important d'appuyer les structures médicales, de les équiper, les réhabiliter et les construire. Dans le cas d'espèce, nous contribuons à l'équipement des hôpitaux», a expliqué le Dr Mbungani.

Après avoir reçu les clefs des ambulances des mains du ministre de tutelle, les responsables des trois hôpitaux bé-



Des ambulances pour faciliter la mobilité des malades

«*C'est une action du gouvernement de la République, parce que dans notre programme, nous avons la mise en œuvre de la Couverture santé universelle (CSI) et également la lutte efficace contre les épidémies et les maladies. Et dans cette mise en œuvre de la CSI, il était important d'appuyer les structures médicales, de les équiper, les réhabiliter et les construire. Dans le cas d'espèce, nous contribuons à l'équipement des hôpitaux*»

néficiaries de cette dotation gouvernementale ont tour à tour exprimé leur gratitude. Très émus, ils ont chacun promis d'utiliser ces engins à bon escient, pour le bien des malades.

Rappelons que récemment, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention a également remis douze ambulances à sept divisions provinciales de la santé à trave rs le pays.

Blandine Lusimana

ENTREPRISES PUBLIQUES

Nomination de nouveaux mandataires à la Snel, à la Regideso et au Foner

Soucieux de voir les entreprises du portefeuille accomplir pleinement la mission qui leur est dévolue, à savoir contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de la population via la qualité des services offerts, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, vient de procéder à la signature d'une série d'ordonnances portant nomination des nouveaux mandataires publics.

Les ordonnances prises ont été rendues publiques dans la nuit du 10 au 11 octobre et concernent trois entreprises publiques, en l'occurrence la Régie de distribution d'eau (Regideso), la Société nationale d'électricité (Snel) et le Fonds national d'entretien routier (Foner). Les Conseils d'administration ainsi que les comités de gestion de ces entreprises ont connu quelques changements avec l'entrée des nouveaux membres, question de leur impulser une nouvelle dynamique pour les amener à quitter les allées de l'inertie.

Désormais, c'est Fabrice Lusinde qui tiendra les rênes de la Snel SA, en tant que directeur général, en remplacement de Kayombo à l'ombre duquel il avait longtemps travaillé comme adjoint. Il sera secondé dans sa tâche par Nsingi Pululu tandis que le Conseil d'administration de l'entreprise sera



L'enseigne de la Regideso sur le boulevard du 30 juin à Kinshasa

chapeauté par Kisoilekele Tiaba Mfumu.

Même scénario à la Regideso dont les clés de la maison ont été confiées à David Tshilumba, le nouveau directeur général, avec comme adjoint Jean-Baptiste Mwaka, un fils-maison qui, jusqu'à sa nomination, était directeur provincial Regideso/ Kinshasa. Ce dernier aura laissé ses empreintes dans la construction des usines de production d'eau de Lemba-Imbu et Ozone, à Kinshasa, pour avoir joué un rôle déterminant dans la matérialisation du projet. Thomas Makheta, quant à lui, présidera le Conseil d'administration.

Enfin, concernant le Foner, le dévolu a été jeté sur Pierre Ndongala et Georgine Selemani nommés respectivement directeur général et directrice générale adjointe avec Ngoy Lubika comme président du Conseil d'administration.

Alain Diasso



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque
chantier



Assurance voyage

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES**

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO



FOOTBALL

Bakambu, Kakuta, Assombalonga et Akolo buteurs congolais du week-end dernier en Europe

Quelques Congolais se sont illustrés le week-end dernier dans des championnats en Europe, parmi lesquels Cédric Bakambu qui a été bonifiant avec Olympiakos.

Comme l’écrit le site leopard-sactu.com, l’élu de Zeus, Cédric Bakambu, fait parler de lui en Grèce. Arrivé de Marseille, il compte trois buts en deux apparitions avec Olympiakos de Pirée dans la D1 Grèce. Après avoir signé auparavant un doublé victorieux pour son club, le Léopard a rugi le week-end dernier pour offrir le deuxième but à son club face à Ofi Crète. Olympiakos était mené au score avant de revenir à la marque grâce à l’ancien du Real Madrid et Bayern Munich, James Rodriguez, à la 52e mn. Le deuxième but de la victoire a donc été inscrit par Bakambu à la 82e mn, sur une passe décisive de l’ancien international français, Matthieu Valbuena. Olympiakos conforte sa deuxième place au classement avec 14 points. Britt Assombalonga a retrouvé les sensations de buteur après un mois de disette. Son but à la 60e mn de jeu a permis à l’Adana Demispor d’accrocher Gaziantep sur sa pelouse à l’occasion de la 9e journée de la D1 de Turquie. Pour sa part, Chadrack Akolo a marqué le but de

Saint Gallen, battu par Young Boys de Berne de Meschak Elia (qui a fait son entrée en jeu à la 64e mn et n’a pas marqué) sur la marque d’un but à deux, au championnat de Suisse de première division. Mené dès la 13e mn, sur un but du Camerounais Nsamé, Saint Gallen a égalisé grâce à Akolo à la 38e mn. Mais Léonidas Stergiou a marqué contre son camp à la 87e mn, offrant la victoire à Young Boys qui conforte sa place de leader du championnat avec 23 points, à cinq points de son poursuivant, le Servette de Genève.

Kakuta, en état de grâce...

Un autre international buteur, c’est le milieu organisateur Gaël Kakuta. Parti du RC Lens (L1 France) pour trouver du temps de jeu à Amiens (L2 France), le Congolais a réussi son retour au club picard. Pour son premier match depuis son retour au stade de la Licorne d’Amiens, il a marqué le deuxième but de la victoire (deux buts à un) d’Amiens face à Dijon, par une talonnade à la 88e mn de jeu. Ce succès permet à Amiens (qui a



Bakambu et kakuta buteurs respectivement avec à Olympiakos et Amiens

évolué en infériorité numérique peu avant la fin de la première période) d’égaliser Bordeaux en tête du classement avec 23 points après onze journées. Dijon (où il a aussi joué) ne compte que 12 points. Gaël Kakuta est parti de son club formateur (Lens) où il était en difficulté après des blessures. Il a donné les raisons de son départ et son choix de revenir à Amiens où il avait fait

deux saisons exceptionnelles. « Est-ce que c’est un pas en arrière de venir en Ligue 2 ? Pas du tout ! Le club je le connais déjà. J’aurais pu rester en Ligue 1 mais j’avais besoin de prendre du plaisir avant tout. Aujourd’hui, l’Amiens SC a un projet très intéressant pour moi. Plus que d’autres clubs en L1 ou dans d’autres championnats. C’est un club où j’ai déjà évolué, où j’ai pris du plaisir.

C’est un choix personnel, ma petite fille est née ici. On a parlé avec ma femme et ça nous arrangeait tous de revenir ici », a-t-il dit. Et d’ajouter : « J’ai été beaucoup blessé. Dans le football, les choses évoluent. J’ai eu moins de temps de jeu, j’ai pris la meilleure décision pour moi-même, même si Lens restera mon club de cœur et mon club formateur ».

Martin Engimo

LINAFOOT /SAISON 2022-203

Tshinkunku, Blessing et Lubumbashi Sport remportent leurs premiers matches

Le coup d’envoi de la 28^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) – Ligue 1 a été donné le week-end dernier dans différents stades du pays. Notons d’emblée que les clubs engagés en compétitions africaines interclubs, notamment Mazembe, Daring Club Motema Pembe, Saint Eloi Lupopo et V.Club ont été exemptés de ce début de championnat.

Le 9 octobre au stade des Martyrs de la Pentecôte à Kinshasa, l’US Tshinkunku de Kananaga s’est imposé face à Céleste FC de Mbandaka (province de l’Equateur), club promu cette saison dans l’élite du football national. Céleste FC a marqué le premier à la 18e mn par Engosso. Mais Horso Mwakw Mbambi des Bilembi (chasseurs) du Kasai a égalisé à la 29e mn, avant de donner l’avantage aux siens à la 45e mn. Nkunku Mabondo a porté le score à 3-1 pour Tshinkunku à la 48e minute. Les « Bana Ekanga » ont cependant réduit l’écart par Paty Ilunga Tshibanda à la 77e minute. Pour son premier match, le club nouvellement promu en Ligue 1 de la République démocratique perd des points. Au stade Dominique-Diur de Kolwezi, Blessing FC a marché sur l’US Panda B52 de Likasi par 3-. Dan Bondo a ouvert le score à la 14e mn pour les Bénis du Lualaba, sur une passe décisive d’Agonzo Mangili. Mais les joueurs de Likasi ont égalisé à la 60e mn, sur penalty par



Vue du match entre JSK et Kuya Sport

Jean Moma. Laurent Mwanza a marqué le deuxième but de Blessing à la 63^e mn, sur penalty également. Et Trésor Tshibangu Kanyinda a clôturé la série à la 68e mn. Les Bénis de Lualaba démarrent de manière idéale le championnat, en grappillant les trois points de la victoire. La veille, le 8 octobre sur la même aire de jeu du stade Dominique-Diur, le FC Lubumbashi Sport a soumis l’AS Simba de Kolwezi par 2-1. Gloire Tshama (36e mn) et Kasongo (53e mn) ont été les buteurs des Ka-

mikazes de Lubumbashi. Ilunga Kamwanga a réduit le score pour Simba, dans les temps additionnels de la seconde période. Les Kamikazes lushois ont enregistré leur première victoire de la saison 2022-2023. Au stade TP Mazembe de Lubumbashi, le CS Don Bosco et la Jeunesse sportive Groupe Bazano ont fait jeu égal 2-2. Les Salésiens ont été les premiers à trouver le chemin de filets à la 41e mn, par le biais de Jacques Djassa Bongola, étant le premier buteur de la saison 2022-

2023. Robert Wilangi a remis les pendules à l’heure, en égalisant pour Bazano à la 58e mn. Les joueurs d’Eric Tshibasus ont repris l’avantage au tableau d’affichage à la 69e mn, grâce à une réalisation de Bapeleki Shuwa. Mais à la 73e mn, Bazano est revenu à nouveau à hauteur de son adversaire, avec le but contre son camp de Kalala Ndundu. Don Bosco a même fini la partie en infériorité numérique après l’expulsion de Basukika Ibula pour cumul de deux cartons jaunes. Signalons le nul blanc

entre la Jeunesse sportive de Kinshasa et l’AC Kuya Sport, et entre l’AS Dauphin Noir et l’Etoile du Kivu. L’AC Rangers de Kinshasa a aussi été tenu en échec par Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi par la marque d’un but partout. Christian Kamwanga a marqué pour les Anges et Saints de Mbuji-Mayi à la 23^e mn et Elongo Tabu a égalisé pour les Académiciens de Kinshasa à la 86^e. Le match entre Maniema Union et Renaissance du Congo ne s’est pas joué suite aux problèmes qui minent le club orange de Kinshasa. Les parties se sont réunies sous la médiation de la Fédération congolaise de football et de l’Amicale des dirigeants des clubs de football pour trouver une solution. Maluwa va finalement conduire les affaires courantes jusqu’à l’installation d’un comité dirigeant du club. La Linafoot est donc appelée à reprogrammer ce match à une date ultérieure. M.E.

77^e ANNIVERSAIRE DE L'ONU

Le Congo s'associe aux autres pays pour la bonne réussite de l'événement

Prélude à la commémoration, le 24 octobre, du 77^e anniversaire de l'Organisation des Nations unies (ONU) et pour annoncer les différentes activités qui seront organisées en marge de l'événement, le coordonnateur résident des agences du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu, a animé, le 10 octobre à Brazzaville, une conférence de presse.

« Comme vous devez le savoir, l'ONU, qui est notre maison commune, célèbre ses 77 ans d'existence cette année, notamment le 24 octobre, date de l'adoption de la charte des Nations unies par les Etats membres. Fondée en 1945, elle compte à ce jour 193 Etats membres dont la République du Congo qui a adhéré en septembre 1960 », a déclaré Chris Mburu, en spécifiant que cet anniversaire épouse divers formats d'activités qui seront organisées dans le monde. Au Congo, cette journée commémorative donnera lieu à un programme d'activités mis en place par le système des Nations unies avec le concours des partenaires parmi lesquels le gouvernement congolais, Ecobank, Airtel et X-Oil. Les activités publiques prévues concernent l'organisation d'un concours de dessin sur les dix-sept Objectifs de développement durable (ODD)



au profit des élèves de 10 à 15 ans, le mini-marathon intitulé « 17 kilomètres pour les 17 ODD » et un concert populaire gratuit avec des artistes de renom. Ces activités visent à sensibiliser la population et surtout la jeunesse aux programmes, aux actions, aux thématiques de l'ONU et au rôle des ODD. Car, les ODD couvrent l'ensemble des enjeux de développement, plus précisément le changement

climatique, l'alimentation, l'eau, l'éducation, la santé, le travail décent, l'égalité entre les sexes, l'agriculture, l'énergie propre, la paix, la justice et la promotion des institutions efficaces. « Cette journée des Nations unies est la première du genre depuis que l'on a inscrit la rumba au patrimoine mondial de l'humanité. C'est ce qui justifie le choix d'organiser un concert populaire

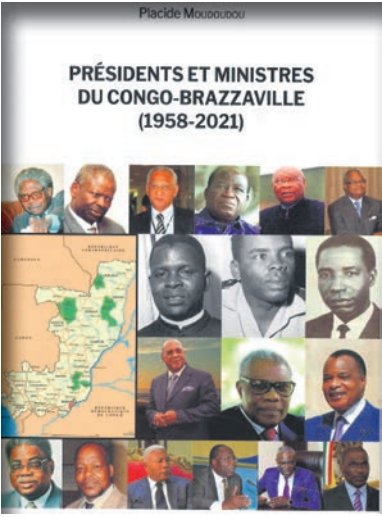
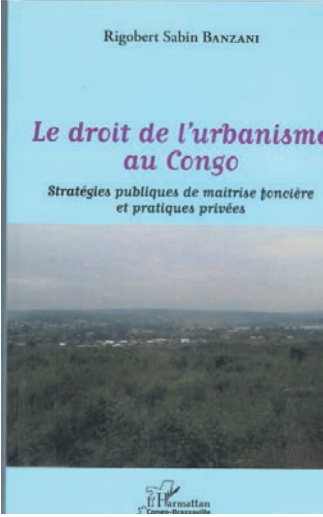
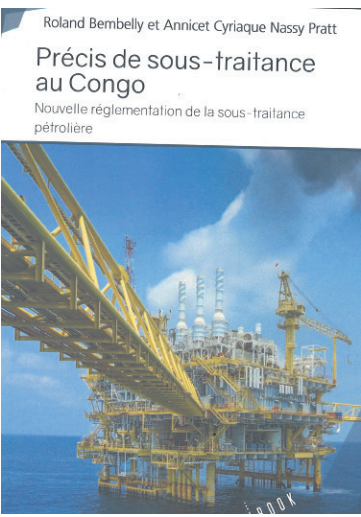
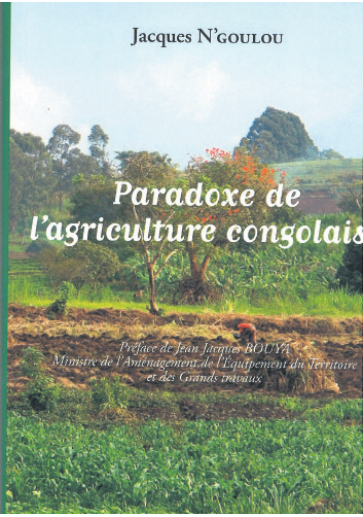
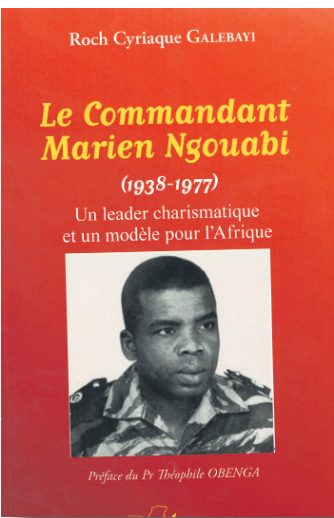
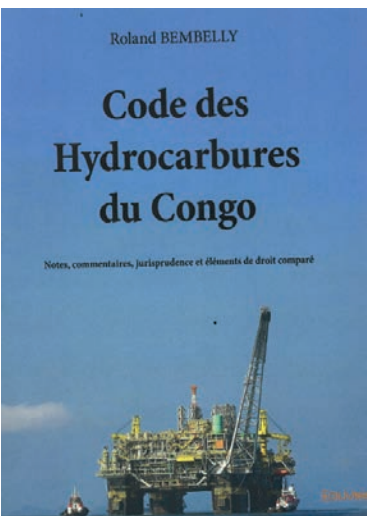
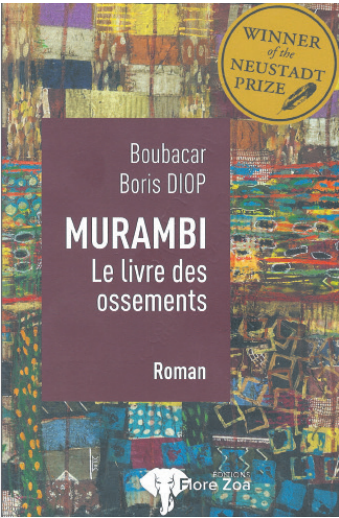
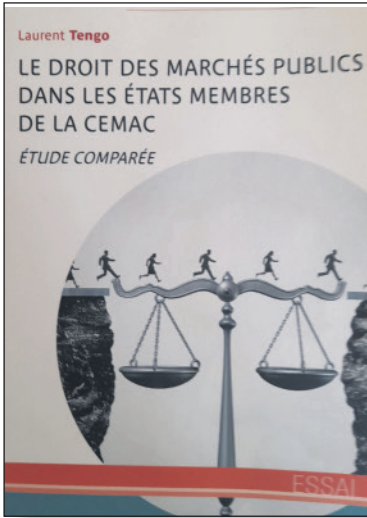
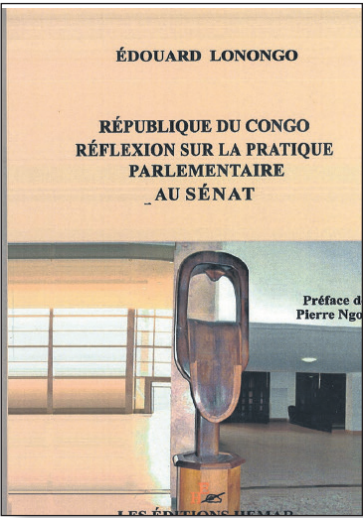
Le présidium de la conférence Adiac gratuit avec la participation des artistes nationaux et internationaux. Je saisis cette opportunité pour signifier que cette journée des Nations unies se tient au moment où le système des Nations unies s'attèle à réviser son cadre de coopération avec le gouvernement congolais pour l'aligner aux priorités du Plan national de développement 2022-2026, lancé en début d'année », a ajouté le coordonnateur

résident. Notons qu'ayant pour vocation de maintenir la paix et la sécurité internationale et de promouvoir la coopération et le bien-être des peuples, l'ONU compte six organes principaux qui, avec les institutions spécialisées, constituent le système des Nations unies (SNU) au Congo, outre le bureau du coordonnateur résident. Ce SNU est composé des entités suivantes : l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, l'Organisation mondiale de la santé, le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida, le Programme des Nations unies pour le développement, le Fonds des Nations unies pour la population, le Centre d'information des Nations unies et le Département de la sûreté et de la sécurité.

Rock Ngassakys



EN VENTE



AFRIQUE-FRANCE

Lancement d’une fondation pour la démocratie

Actée lors du sommet Afrique-France à Montpellier, il y a un an, une fondation pour la démocratie en Afrique a été lancée officiellement à Johannesburg, en Afrique du Sud.

La fondation pour la démocratie en Afrique sera présidée par le philosophe sénégalais, Souleymane Bachir Diagne. Elle avait été annoncée par le président français, Emmanuel Macron, en octobre 2021, par la création d’un fonds d’innovation avec une «gouvernance indépendante» en vue d’aider «les acteurs du changement» sur les questions de gouvernance et de démocratie. Sa dotation s’élève à 50 millions d’euros sur cinq ans. Ce fonds faisait partie des propositions principales de l’intellectuel camerounais, Achille Mbembe, chargé de préparer le sommet et membre de son conseil d’administration. La fondation aura trois antennes régionales en Afrique ainsi qu’à Marseille. « Ses programmes et outils seront dédiés à un large public, des chercheurs aux artistes, des entrepreneurs sociaux aux gestionnaires d’organisations non gouvernementales qui sont actifs dans le domaine de la démocra-

tie », a indiqué Souleymane Bachir Diagne. La fondation pour la démocratie en Afrique a pour mission de « créer des outils, des ressources, pour accompagner les luttes au niveau local », a précisé Achille Mbembe, pour «libérer l’énergie, la puissance qui existent en Afrique « et qui se trouvent parfois «bri-dées» par des institutions ou des régimes autocratiques. Elle répond à un besoin de «recherche ouverte sur l’action pour mettre en réseau des acteurs et «qu’ils ne se sentent pas isolés». «On veut répondre collectivement, construire depuis le bas», a-t-il insisté, car serait annoncée en mars «la liste de collectifs qui seront financés, mis en réseau ». Malgré que c’est la France qui finance son démarrage, la fondation pour la démocratie en Afrique n’est «pas francophone, mais panafricaine au-delà des découpages hérités de la colonisation». Elle n’a pas vocation à se mettre «au

service de l’influence française» en Afrique, ni à aider à «réduire le sentiment antifrçais» qui y existe, a insisté le chercheur. «Un cycle historique se clôt. Le cadavre gît, il est peut-être encore brûlant, mais il est bien mort», a ajouté Achille Mbembe. «Beaucoup d’Africains pensent encore que la France est toute puissante, ce n’est plus vrai». Pour sortir de l’impasse, il a plaidé pour le dialogue. «Je souhaite que les Africains soient courageux et qu’ils discutent d’égal à égal avec la France». «Il ne faut pas être naïfs, chacun défend ses intérêts», a mis en garde Marie-Yemta Moussanang, enseignante à Sciences-Po Paris. «Il y a un néocolonialisme, il existe. Mais il n’y a pas seulement des questions d’influence ou de pré-dation», soulignant la «multiplicité de liens» entre l’Afrique et la France.

Noël Ndong

CANICULES

Des régions entières vont devenir invivables au cours des prochaines décennies

Les vagues de chaleur vont devenir si fréquentes et intenses sous l’effet du réchauffement climatique que certaines régions du globe seront invivables au cours des prochaines décennies, avertissent l’Organisation des Nations unies (ONU) et la Croix-Rouge.

A moins d’un mois de la COP27, qui doit se dérouler en novembre en Egypte, l’ONU et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) appellent, dans un rapport conjoint, à se préparer aux vagues de chaleur à venir pour éviter un nombre important de morts. « Certaines régions risquent de devenir trop chaudes pour que les humains y vivent, c’est une réalité à laquelle nous sommes confrontés, nous sommes en train d’atteindre ces limites», a alerté le secrétaire général de la FICR, Jagan Chapagain, en citant en exemple la Corne de l’Afrique et le Sahel. Il existe des limites au-delà desquelles les personnes exposées à une chaleur et une humidité extrêmes ne peuvent survivre ainsi que des limites au-delà desquelles les sociétés ne peuvent plus s’adapter. «Selon les trajectoires actuelles, les vagues de chaleur pourraient atteindre et dépasser ces limites physiologiques et sociales au cours des prochaines décennies, notamment dans des régions telles que le Sahel, l’Asie du Sud et l’Asie du Sud-Ouest», écrivent l’ONU et la FICR. Une telle situation va se traduire par «des souffrances et des pertes de vies humaines à grande échelle,



Le rapport souligne qu’il existe des limites au-delà desquelles les personnes exposées à une chaleur et une humidité extrêmes ne peuvent survivre. Photo LP/Fred Dugit

des mouvements de population et une aggravation des inégalités», avertissent les deux organisations.

Des canicules de plus en plus mortelles
Selon le rapport, les canicules constituent le danger météorologique le plus meurtrier. Elles tuent déjà des milliers de personnes chaque année et vont devenir de plus en plus mortelles à mesure que le changement climatique s’accroît. Cette année, des régions ou pays entiers d’Afrique du Nord, d’Australie, d’Europe, d’Asie du Sud et du Moyen-Orient ont suffo-

qué sous des températures record, mais aussi la Chine et l’ouest des Etats-Unis. Selon une étude citée par le rapport, le nombre de pauvres vivant dans des conditions de chaleur extrême en zone urbaine va bondir de 700 % d’ici à 2050, en particulier en Afrique de l’Ouest et en Asie du Sud-Est. Ses auteurs lancent l’alerte : la chaleur extrême est un tueur silencieux dont les effets vont s’amplifier, posant d’énormes défis au développement durable tout en créant de nouveaux besoins humanitaires.

Julia Ndeko avec AFP

DROITS DE L’HOMME

Les réfugiés et demandeurs d’asile au Congo réclament plus de protection juridique

Les réfugiés et demandeurs d’asile au Congo, issus de huit pays d’Afrique centrale et de l’Ouest, ont publié, le 8 octobre à Brazzaville, un mémorandum dans lequel ils revendiquent plusieurs points, dont la protection juridique et la « reprise immédiate » de leur prise en charge médico-sociale.

Réunis au sein de la Coordination nationale de la communauté des réfugiés et demandeurs d’asile au Congo, dirigée par Achille Honoré Kobossina, les réfugiés présents à Brazzaville viennent de la République centrafricaine, de l’Angola, du Rwanda, du Burundi, du Soudan, de la Côte d’Ivoire et du Togo. Dans leur mémorandum, ils réclament un certain nombre de droits qui leur sont reconnus au plan international. Hormis la prise en charge médico-sociale, les réfugiés et demandeurs d’asile plaident pour que des produits pharmaceutiques soient donnés à ceux des leurs souffrant des maladies chroniques, abandonnés à leur triste sort. Ils réclament en même temps la reconduction des aides subsidiaires destinées aux besoins spécifiques ainsi que la protection nationale et internationale des membres de leur organisation, en vue de garantir leur sécurité. « Nous, réfugiés et demandeurs d’asile en République du Congo, demandons la réinstallation des personnes traquées par leurs pays d’origine, des personnes vivant en insécurité au Congo et de celles déclarées malades et vulnérables, dépourvues de moyens de se soigner au Congo. De même, nous sollicitons la remise, sans conditions, des passeports biométriques aux réfugiés », relèvent-ils dans le mémorandum. Dans leur déclaration, les demandeurs d’asile dénoncent des discriminations qu’ils subiraient au sein du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en République du Congo. Ils se plaignent de la rupture du dialogue entre eux et le HCR ; du non-paiement des frais médicaux, d’actes opératoires, des frais funéraires et l’augmentation du taux de mortalité et de morbidité en leur sein. Tenant compte de toutes ces défaillances, les réfugiés s’insurgent contre le HCR et exigent le « départ immédiat et non négociable » de l’équipe dirigeante de l’agence onusienne en charge des réfugiés au Congo.

Firmin Oye

TCHAD

Un gouvernement d’union nationale annoncé dans les prochains jours

Mahamat Idriss Déby Itno a annoncé, le 10 octobre, la formation d’un gouvernement d’union nationale dans les tout prochains jours, lors de son investiture comme président de transition au Tchad. Le dialogue national inclusif et souverain qui s’est achevé samedi à N’Djamena a prolongé de deux ans la transition vers des élections et entériné la possibilité pour Mahamat Idriss Déby Itno de s’y présenter, dix-huit mois après qu’il a pris le pouvoir à la tête d’une junte militaire. Lors de cette seconde phase de la transition, le futur gouvernement « s’emploiera corps et âme pour que la volonté du peuple tchadien ne souffre d’aucune entorse », a déclaré Mahamat Déby, ajoutant que « des élections seront organisées dans la transparence et la sérénité pour permettre aux Tchadiennes et Tchadiens de mettre un terme à la transition et assurer le retour à l’ordre constitutionnel ». Le général de 38 ans avait déjà été proclamé par l’armée président de la république, le 20 avril 2021, à la tête d’un Conseil militaire de transition de quinze généraux, le jour de l’annonce de la mort de son père, Idriss Déby Itno, tué au front contre des rebelles. L’investiture s’est déroulée en présence du président du Nigeria, Muhammadu Buhari, et de plusieurs ministres d’Afrique de l’Ouest et centrale (Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo), des ambassadeurs de France et de l’Union européenne.

J. Ndeko avec AFP

ECONOMIE

L’Afrique au menu des assemblées du FMI et de la BM

Les travaux des assemblées annuelles 2022 du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) se tiennent en présentiel, du 10 au 16 octobre, à Washington, aux Etats-Unis. La rencontre a pour objectif de réfléchir à la meilleure manière de répondre aux nouvelles menaces auxquelles sont confrontés les pays en développement. Elle rassemble des banquiers centraux, des ministres des finances et du développement, des dirigeants du secteur privé et des universitaires autour de sujets d’importance globale tels que les perspectives économiques mondiales, l’éradication de la pauvreté, le développement économique et l’efficacité de l’aide. Le Congo est représenté par le ministre de l’Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye. Chaque année, la Banque européenne d’investissement apporte sa contribution aux grands débats qui marquent la réunion annuelle du Groupe de la BM et du FMI.

Yvette Reine Nzaba



INVITATION

Valentin Oxo Vous convie à la présentation
dédicace de son ouvrage : « *Signes des temps* »

Lieu : Librairie Les Manguiers (Les Dépêches de Brazzaville)
Date : Vendredi 14 octobre 2022
Heure : 15 h 00

Contact : +242 06 666 84 94





**ORCHESTRE
BANTOUS
DE LA CAPITALE**

BAKOLO MBOKA

En concert à la **DETENTE**
Ce samedi 15 Octobre 2022
de 18h à 23h

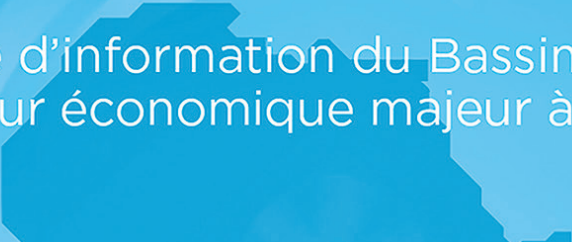
PA.F 5.000 XAF





INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



INTERVIEW

François Gazania : « Nous sommes l’un des plus grands employeurs au Congo »

A 45 ans, François Gazania, marié et père de deux enfants, dirige depuis deux ans les Brasseries du Congo (Brasco), l'un des fleurons de l'économie congolaise. L'entreprise, qui célèbre cette année ses 70 ans, n'as pas qu'une belle histoire derrière à raconter, mais aussi et surtout des engagements et des perspectives qui font luire l'économie nationale sur plusieurs fronts. Fort de ses 18 ans d'expérience sur le continent africain et dans l'océan Indien, François Gazania est le premier directeur général franco-congolais de Brasco. Une double fierté d'un challenge composite et surtout passionnant. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.): Comment vous représentez-vous face à vos fonctions prises dans un moment de crise sanitaire important ?

François Gazania (F.G.): Je suis arrivé pendant la période de covid-19. Un moment assez compliqué. C'est aussi pendant des périodes de complexité qu'on construit de grandes équipes. Parce que le cœur de notre métier, c'est de produire et de distribuer des boissons pour que les gens puissent se retrouver dans les moments de convivialité sur les lieux de consommation. Donc, avec le couvre-feu, cela a forcément été un peu plus difficile mais, cela a permis aux équipes d'être créatives, de se réinventer dans des moments plus complexes.

L.D.B.: On peut donc dire que Brasco a bien tiré son épingle du jeu face à la crise vécue par plusieurs entreprises ?

F.G.: Brasco s'en est sortie. Mais nous continuions à avoir des difficultés de toute manière, parce qu'après la crise covid, il y a maintenant celle des matières premières avec la crise de l'Ukraine. On s'y habitue à se dire que finalement les challenges vont être la réalité au quotidien. C'est la nouvelle norme, un nouveau monde dans lequel on vit. C'est aussi ce que nous avons inculqué à nos équipes en cette période. Nous devons donc nous y adapter.

L.D.B.: Comment situez-vous Brasco dans l'économie congo-

laise ? Quelle est sa place aujourd'hui dans cet écosystème majeur ?

F.G.: Nous sommes l'un des plus grands employeurs au Congo. Nous sommes un pilier de l'économie congolaise, nous sommes au Congo depuis plus de 70 ans maintenant. C'est pour cette raison que nous célébrons cette longévité exceptionnelle au niveau du continent africain et de la sous-région. C'est un vrai exemple pour moi et une fierté d'avoir plus de 850 emplois directs, plus de 1200 emplois indirects et plus de 70 mille personnes qui vivent des activités de Brasco. Je pense que l'une des clés du succès et de la pérennité de Brasco, c'est qu'on a toujours mis le capital humain, les employés, au cœur de tout. Nous avons développé énormément de compétences et c'est ce qui a donné un avantage concurrentiel à Brasco.

L.D.B.: Vous êtes dans un environnement assez concurrentiel, comment est-ce que Brasco se tient devant cette concurrence qui s'accroît ?

F.G.: La concurrence, c'est toujours quelque chose de très sain dans une économie. Elle permet de se réinventer, de se challenger tous les jours. C'est pour cela qu'on se doit d'avoir une mentalité beaucoup plus de compétiteur tous les jours. C'est aussi celle de mettre au cœur de nos préoccupations les clients et les consommateurs afin de gagner jour après jour cette bataille dans ce marché concurrentiel.

L.D.B.: Une entreprise comme la vôtre a forcément besoin de partenariats solides. Comment s'organisent ces relations sur le plan local dans un esprit évidemment win-win ?

F.G.: L'idée c'est de toujours travailler sur des partenariats gagnants-gagnants. C'est de s'assurer qu'il y'a une prospérité réciproque et de construire des relations sur du moyen terme. On accompagne nos distributeurs, on travaille de plus en plus avec des producteurs de matières premières agricoles au niveau local, parce qu'on a un gros agenda afin de développer le plus possible l'agriculture locale sur trois céréales : le maïs, le riz et le sorgho. Nous travaillons à la fois sur les matières premières agricoles et nous faisons venir, dans le même élan, des personnes pour produire des capsules localement. Nous essayons le plus possible d'être moins dépendants de l'extérieur. Et, c'est pour cette raison que j'ai envie de dire que « chaque crise est une opportunité de croissance ».

L.D.B.: Un enjeu majeur de plusieurs entreprises aujourd'hui est le duo jeunesse et formation. Quel est le modèle que propose Brasco dans sa contribution vers des emplois durables ?

F.G.: La jeunesse a énormément de l'importance. Une belle équipe c'est celle qui est diverse. C'est important d'avoir la jeunesse et ceux qui ont énormément d'expérience. Il s'agit là



de la jeunesse et de l'expertise, comment est-ce qu'on peut conjuguer cette expérience au futur. Maintenant, ce que nous essayons de faire, c'est de mettre en place des programmes en alternance. Nous avons un projet à soumettre au ministère de l'Education et de l'Enseignement supérieur pour essayer de développer des compétences qui soient vraiment en adéquation avec les besoins de notre entreprise. Etre sûr que ces personnes qui sont formées au Congo puissent être employables tout de suite. Et au niveau des consommateurs, on essaie d'avoir de produits innovants qui répondent à leurs attentes.

L.D.B.: Brasco célèbre ses 70 ans, un moment important. Que représente cet âge en termes d'affaires ou de business ? Quels sont les chiffres que l'on peut retenir ?

F.G.: C'est 70 ans d'expertise et d'expérience. Cela représente la création de nombreux emplois, des valeurs et des richesses au sein de la République. 70 ans c'est une promesse pour moi, pour l'avenir. C'est un héritage important et surtout pour les 70 prochaines années, parce qu'on est un pilier de l'économie congolaise. C'est l'occasion de se projeter, de se réinventer au quotidien pour qu'on soit encore

présent les 70 prochaines années. La célébration des 70 ans est la réaffirmation de notre leadership. Nous sommes numéro 1 du marché de la bière et des boissons au Congo. Cette fête veut également rappeler au pays quelle est notre place et nos engagements pour le futur.

L.D.B.: Comment soutenez-vous l'Etat dans son programme alcool et sécurité routière ? Quelle est votre responsabilité dans cette instruction de consommation d'alcool raisonnable au volant ?

F.G.: Nous avons toujours été en partenariat avec l'Etat congolais dans ce programme, notamment au niveau de la sécurité routière. Nous avons signé une convention l'an dernier avec la sécurité routière, pour une mutualisation dans tout ce qui est prévention pour une consommation plus responsable, s'assurer que celui qui boit ne conduit pas.

L.D.B.: Un message qui n'a pas fait l'objet de cet entretien ?

F.G.: Le message c'est d'être inspiré. C'est une chance pour moi de travailler à Brasco qui opère au Congo. Je suis confiant pour l'avenir. Je sais qu'on peut réaliser de grandes choses au Congo.

Propos recueillis par Quentin Loubou

SECTEUR FORESTIER

Une journée portes ouvertes dédiée à la certification PAFC

Le Programme panafricain de certification forestière (PAFC Congo) a organisé, le 11 octobre à Brazzaville, une journée portes ouvertes dont l'objectif a été de mieux faire comprendre aux acteurs forestiers le système de certification PAFC, les enjeux de la gestion forestière durable dans les forêts du Bassin du Congo et l'importance de la certification forestière.

Les exploitants forestiers ont été édifiés sur les intérêts économiques et environnementaux du système de certification forestière qui atteste de la gestion durable du label PAFC des forêts. Ces journées portes ouvertes visaient également à améliorer le niveau de compréhension des participants sur la portée et les objectifs de la certification en général et des normes PAFC en particulier ; donner des in-

formations sur le processus de certification et d'audit PAFC et ses exigences pratiques ; échanger avec les participants sur les questions de fonctionnement, de technique, de traçabilité et d'opportunité de marché ; recenser les besoins et difficultés rencontrées par les entreprises forestières pour s'engager dans la certification ; sensibiliser et encourager les bureaux d'études et de conseils nationaux à s'inté-

resser à la certification. Notons qu'il existe deux types de certification PAFC Bassin du Congo. Le premier, la certification de gestion durable des forêts qui atteste du respect des fonctions environnementales, sociétales et économiques de la gestion forestière. Elle garantit l'application des exigences par tous les intervenants en forêt (propriétaires, exploitants et entrepreneurs de travaux forestiers). Le second, la certification de chaîne de contrôle PAFC fournit, quant à elle, une assurance indépendante et vérifiée que le matériau forestier certifié contenu dans un produit provient de forêts gérées durablement. Elle complète la certification PAFC de gestion durable des forêts,

qui garantit que les forêts sont gérées conformément aux exigences environnementales, sociales et économiques strictes. Présidant la cérémonie d'ouverture, la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a salué l'engagement du PAFC Congo qui, depuis le lancement de l'initiative, n'a ménagé aucun effort pour saisir toutes les opportunités permettant de consolider et parachever le processus de la double certification au Congo. « La présente journée portes ouvertes constitue une étape importante de cheminement de notre pays vers l'implémentation de la double certification des forêts. Les enjeux liés à la bonne gouvernance et la gestion durable des forêts au Congo font

l'objet d'une particulière attention au niveau de l'Etat, en ce qu'elles constituent un puissant levier de diversification de l'économie nationale », a-t-elle déclaré. Opérationnel depuis 2017, le PAFC Congo vise à mettre en œuvre l'initiative d'élaboration des normes au niveau national, qui seront par la suite reconnues au plan international par le programme de reconnaissance des certifications forestières. Le PAFC international compte à ce jour trois organisations nationales (PAFC nationaux), à savoir le PAFC Cameroun, le PAFC-Congo et le PAFC Gabon. L'idée d'une certification panafricaine est née au milieu des années 1990. *Lopelle Mboussa Gassia*

INSERTION PROFESSIONNELLE

La jeunesse invitée à s'approprier les métiers spécialisés

La coopérative Destinée production, une entité du Congo, et le service Dalphontry Inc, du Canada, ont organisé, le 10 octobre à Brazzaville, un forum de sensibilisation et de vulgarisation des métiers spécialisés dans les domaines agropastoraux et autres au profit des jeunes.

En présence des jeunes issus de plusieurs quartiers de Brazzaville, les organisateurs du forum ont peint l'univers du marché du travail congolais à travers l'opportunité disponible. Les jeunes vont, en effet, bénéficier gratuitement des sessions de formation puis d'un soutien économique et psychologique afin de se lancer dans le monde professionnel ou développer leurs petites entreprises. Selon Patrick Iloki, un Congolais résidant au Canada et délégué du service Dalphontry Inc, les jeunes devraient profiter des occasions qui se présentent à eux afin d'impacter leur environnement. Ainsi, il pense que le Congo possède l'un des meilleurs climats du monde avec des espaces de terres non cultivées. « Nous sommes jeunes et dynamiques, saisissons notre chance afin de participer pleinement à l'économie du Congo. Il est nécessaire



de travailler ensemble pour valoriser certains secteurs clés. Ceux qui veulent être formés le seront et ceux qui sont dans l'entrepreneuriat auront du soutien », a-t-il expliqué. Pour sa part, le président exécutif de la coopérative

Destinée production, Hugue Yabala, a indiqué que beaucoup de formations allant de six mois à un an sont disponibles dans les métiers comme la menuiserie, la soudure, la plomberie, l'élevage, l'agriculture, la pêche et bien d'autres. Ces

formations se dérouleront au Congo et les jeunes pourront aller combler le manque de la main-d'œuvre canadienne ou exporter leurs biens et services au Canada. Après les exposés, des riches interactions ont permis aux participants de comprendre

tous les contours de ces initiatives qui prennent en compte la population de toutes les classes sociales. Ces derniers se sont, d'ailleurs, engagés à participer aux différentes formations ou à postuler aux mécanismes de soutien aux porteurs de projets. Profitant de ce moment de partage d'expériences et de présentation d'opportunités, le promoteur de la coopérative Destinée production, Oyela Mongo Ndzoundza, a indiqué que cette structure créée en 2015 vise le développement du secteur agropastoral en encourageant les jeunes à se lancer dans les métiers de la terre. Située à Kintélé, cette coopérative émerge grâce à ses deux cents hectares dans l'agriculture, la pisciculture, l'élevage et l'arboriculture. Elle procède également à la formation, l'orientation et l'initiation de la jeunesse.

Rude Ngoma

ILE MBAMOU

Du matériel didactique pour les établissements scolaires

La députée de la circonscription électorale unique de l'Ile Mbamou, Esther Ahissou Gayama, a distribué le 9 octobre au village Loubassa du matériel didactique aux responsables des établissements scolaires de cette sous-préfecture.

Composée, entre autres, des craies, des stylos à bille, des registres, des rames de papier et de l'ardoisine, la dotation réceptionnée par l'inspecteur de l'enseignement primaire de l'Ile Mbamou, Michel Ampiri, est la bienvenue au regard des difficultés que rencontrent les enseignants de cette partie du département de Brazzaville. En effet, cette inspection est en proie au déficit en personnel enseignant et à la vétusté des structures d'accueil sans oublier l'insuffisance de dotation en matériel didactique. A ce matériel didactique, Esther Ahissou Gayama a ajouté des bidons d'huile, des sacs de riz et des seaux. Un élan de générosité qui n'a pas laissé indifférents les autorités locales et le président des parents d'élèves qui ont souligné que ce matériel permettra à l'école d'avancer. Ils ont également sollicité que de tels actes s'inscrivent dans le temps et que soient instaurées

des cantines scolaires pour inciter les enfants réticents à aller à l'école. A travers ce geste, la nouvelle députée de l'Ile Mbamou veut accroître la chance des enfants à accéder à une éducation scolaire de qualité. C'est, d'ailleurs, la matérialisation de l'un de ses engagements pris pendant la période électorale. « Les attentes de l'Ile Mbamou en matière d'éducation figurent parmi nos priorités. De tous les établissements de Brazzaville, ceux de cette circonscription scolaire sont les derniers en termes de structures d'accueil et du personnel. Ce don vient à point nommé, nous saluons l'apport indéniable du ministre Jean-Luc Mouthou qui nous a permis de préparer l'année scolaire 2022-2023 », a-t-elle indiqué. Pour stimuler le goût de l'effort et la culture de l'excellence des plus jeunes habitants de l'Ile Mbamou, la présidente de la



Esther Ahissou Gayama remettant un échantillon de don à l'inspecteur/DR

fondation Jeunesse, éducation et développement entrevoit d'organiser des émulations scolaires dans les différentes écoles de sa circonscription. Constituée de vingt-trois villages au plan administratif et vingt-quatre au plan politique, le district de l'Ile Mbamou est la circonscription scolaire la plus pauvre du département de Brazzaville. En effet, après plus d'une semaine de la rentrée scolaire, la reprise des cours n'est pas encore effective dans

plusieurs établissements. Sur les six écoles primaires existantes, seule celle de Loubassa, réhabilitée par la députée, offre ainsi un minimum de conditions d'accueil. A l'instar des écoles primaires, l'unique Collège d'enseignement général attend jusque-là ses enseignants. Un tableau peu reluisant qu'Esther Ahissou Gayama se bat pour inverser. « Ici, nous avons les problèmes d'enseignants, d'équipements, des effectifs et nous sommes dans

un processus parce que l'Ile Mbamou est sur le fleuve. Les enseignants affectés n'ont pas toujours l'assurance. A l'heure où nous parlons, certains ne sont pas encore à leur poste de travail par manque d'assurance minimum. Nous devons faire de l'Ile Mbamou une destination fiable pour les enseignants, c'est un engagement puisque nous avons reçu l'onction du peuple », a dit la députée.

Parfait Wilfried Douniama

APPRENTISSAGE DE LA LANGUE RUSSE

Maria Fakhrutdinova échange avec les responsables des lycées de Brazzaville

La directrice de la Maison russe, Maria Fakhrutdinova, en sa qualité de conseillère culturelle de l’ambassade de la Fédération de Russie au Congo, a échangé, le 8 octobre à Brazzaville, avec les proviseurs des lycées publics et privés d’enseignement général où est enseignée la langue russe, sur les nouvelles modalités d’apprentissage de cette langue et l’apport de la Maison russe courant cette année.

La rencontre a été une aubaine pour intéresser les élèves à apprendre la langue russe, a indiqué Arthur Mokoko, proviseur du lycée Emery-Patrice-Lumumba. « Nous avons échangé avec la directrice de la Maison russe, en sa qualité de conseillère culturelle de l’ambassade de Russie. Nous avons posé un certain nombre de doléances, parmi lesquelles la dotation des manuels russes dans différents établissements. L’inspecteur de la langue russe, Roger Kanza, devrait organiser des descentes dans différents établissements pour montrer l’importance ou mieux les avantages de cette langue pour nos élèves qui ont l’ambition d’aller étudier en Russie », a-t-il fait savoir.

Le directeur des études du lycée de Ngamakosso, Mauryl Mokoulawé, a indiqué également que cette rencontre a été capitale parce qu’une langue, pour qu’elle soit apprise, nécessite des supports, sinon l’on navigue dans le vide. Quant



La séance de travail entre les deux parties/Adiac

aux priorités, il estime qu’il doit y avoir des manuels dans les

que cela ne saurait tarder. D’ici-là nous serons dotés en

la Maison russe a dit : « Aujourd’hui, nous avons reçu

«Aujourd’hui, nous avons reçu les proviseurs et directeurs d’études des établissements publics et privés où l’on enseigne la langue russe. Cette année, on va établir les prix pour les meilleurs proviseurs et meilleurs enseignants de la langue russe afin de les remercier du travail qu’ils font pour la valorisation de la langue russe... ».

différents niveaux : seconde, première et terminale. « Nous avons été compris et croyons

manuels », est-il convaincu. Expliquant le sens de cette rencontre, la directrice de

les proviseurs et directeurs d’études des établissements publics et privés où l’on en-

seigne la langue russe. Cette année, on va établir les prix pour les meilleurs proviseurs et meilleurs enseignants de la langue russe afin de les remercier du travail qu’ils font pour la valorisation de la langue russe... ».

Maria Fakhrutdinov a rappelé que chaque année plusieurs activités sont organisées, notamment le concours en prose en russe, le concours de l’olympiade russe qui donne la possibilité d’aller en Russie... Elle a indiqué également que chaque année, les enseignants de la langue russe devraient échanger avec leurs homologues russes en ligne. Les meilleurs des meilleurs se rendront en Russie pour représenter le pays. Enfin, elle a donné l’information selon laquelle la campagne des bourses d’études en Russie pour les années 2023-2024 a commencé. Les jeunes intéressés peuvent déjà apporter leurs dossiers à la Maison russe. Il s’agit du passeport et de l’attestation de réussite, ...

Bruno Okokana

SOLIDARITÉ

Les jeunes affichent de l’engouement pour le volontariat

A l’issue du partage d’expériences ayant éclairé la lanterne des jeunes sur le volontariat, lors de la journée du volontariat français célébrée à Brazzaville, bon nombre d’entre eux se montrent disposés à s’engager pour des missions d’intérêt général.

« Le statut de volontaire se distingue de celui du bénévole et du salarié. Le volontaire s’engage d’une manière formelle, par contrat à durée limitée, pour une mission d’intérêt général. En contrepartie de cet engagement, il perçoit une indemnité de

subsistance qui n’est pas assimilable à un salaire », ont indiqué les panélistes congolais, italien, français ayant partagé leurs expériences en la matière à plusieurs jeunes brazzavillois lors de la journée du volontariat français célébrée sur le thème « Nouvelles ambitions pour le

volontariat au cœur d’une démarche inclusive » à l’Institut français du Congo. L’explication du volontariat par les panélistes a éclairci la lanterne de plusieurs jeunes qui jusque-là n’en avaient qu’une idée approximative. « Personnellement, je croyais que le

volontariat est une vie de galère. Je ne faisais pas trop de différence avec le bénévolat », a indiqué Igor Ganga, un des jeunes venus écouter les volontaires qui ont partagé leurs témoignages. Les échanges se sont étendus aux raisons de l’engagement ; l’acquisition de compétences à travers le volontariat ; les qualités à avoir pour s’y engager.

Ils ont dit...

L’ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a rappelé que la présence des volontaires en terre congolaise remonte à 1974. Ils participent, depuis toujours, aux côtés des acteurs congolais à la mise en œuvre d’action de développement utile à la population. « En 2022, quatre-vingt-et-un volontaires français accompagnent la société civile congolaise dans son indispensable travail de structuration et de montée en efficacité », a déclaré le diplomate.

Pour sa part, le représentant national de France Volontaires, Mamadou Ndour Camara, a salué les efforts du Congo pour la valorisation du volontariat à travers, entre autres, la création d’un environnement juridique et institutionnel propice au volontariat. Allusion faite notamment à la mise en place du corps des jeunes volontaires du Congo.

Par ailleurs, le directeur délégué de l’Institut français du Congo, Régis Segala, a souligné que France Volontaires travaille main dans la main avec le Congo pour la mise en œuvre des indicateurs de développement durable et contribuer au renforcement des capacités de la société civile.

En dehors des jeunes volontaires congolais qui sont déjà sur le terrain, d’autres veulent s’engager pour l’accomplissement des actions de développement en faveur de la population.

Rominique Makaya



Un exposé sur le volontariat/Adiac

ARTISANAT MINIER

La ruée vers l’or a accentué le risque environnemental et social

Le gouvernement congolais veut encadrer les activités de l’orpaillage, surtout quand le mercure est utilisé pour extraire l’or du minerai. De nombreux cas de pollution et de maladies liés à l’orpaillage sont recensés ces dernières années au Congo, notamment dans les départements de la Cuvette-Ouest, de la Sangha et du Niari.

La ministre de l’Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a procédé au lancement, le 11 octobre à Brazzaville, du projet « Opportunités globales pour le développement à long terme du secteur minier artisanal et à petite échelle de l’or Gold+ en République du Congo ». Le programme Gold+ va œuvrer au côté des autorités, des artisans miniers et communautés locales pour rendre l’orpaillage rentable et respectueux de l’environnement et de la santé publique. Plusieurs partenaires au développement se sont engagés à appuyer le gouvernement dans sa lutte contre l’orpaillage illégal, à savoir le Fonds mondial pour l’environnement, les Nations unies à travers la Convention de Minamata sur le mercure, ainsi que le Centre africain pour la santé environnementale (Case). D’après le directeur des programmes du Case, Yannick Konan Kouassi, le nouveau projet permettra de réduire les impacts de l’artisanat minier et améliorer les revenus des orpailleurs. Toutes les parties prenantes (pouvoirs publics, les sociétés minières et organisations de la



société civile) seront impliquées dans l’exécution du projet. « Le Congo a enregistré des avancées en matière de l’encadrement de l’artisanat minier et à petite échelle ; ce qui lui a permis d’atteindre la phase 2 du programme Gold (...) Les principales activités du projet s’articuleront autour de partage de connaissances,

transfert de technologies sans mercure, formalisation, gestion des connaissances, accès aux marchés et financement, sensibilisation du public et des parties prenantes », a-t-il indiqué. Au Congo, l’exploitation minière artisanale s’est généralisée à partir des années 1960, dans la contrée du Mayombe, notam-

ment à Les Sarah, Dimonika et Kakamoeka. La production annuelle est estimée à 150 kg/an, pour un effectif de 5 000 à 25 000 mineurs dans tout le pays. Mais les enquêtes menées sur le terrain révèlent de graves dommages sur l’environnement avec la pollution des cours d’eau, des éboulements et érosions..., ainsi que des conséquences sur la

santé humaine, provoquant des maladies diarrhéiques, des parasitoses, du paludisme, chikungunya, des maladies pulmonaires, etc. Au plan social, la ruée vers l’or a bouleversé les conditions de vie dans les localités riveraines des sites de l’orpaillage. Les paysans se sont lancés dans la consommation abusive d’alcool et des drogues fortes, la fréquentation régulière des maisons closes, avec comme conséquence la multiplication des cas de maladies sexuellement transmissibles, le VIH/sida, le stress, la nervosité, etc. En ratifiant en août 2019 la Convention de Minamata sur le mercure, un métal toxique, le Congo s’est engagé à stopper l’hémorragie. «La question de l’orpaillage doit être reconnue comme une pré-occupation nationale qui nécessite la participation, sans conditions, de toutes les parties prenantes, du secteur public, du privé et de la société civile », a martelé la ministre de l’Environnement.

Fiacre Kombo

SANTÉ PUBLIQUE

Des agents du CNRTV dépistés du glaucome

Prélude à célébration de la Journée internationale de la vue, le 13 octobre, les Lions Club international district 403B1 région 25 ont organisé des consultations gratuites sur les maladies du glaucome et de la tension de l’œil au profit des agents du Centre national de radio-télévision (CNRTV) à Nkombo, dans le neuvième arrondissement de Brazzaville, Djiri.

Le glaucome est une maladie chronique de l’œil due à des lésions du nerf optique. Elle est la deuxième cause de cécité avec 5% de la population subsaharienne concernée. La maladie est favorisée par une élévation de la pression interne de l’œil et peut engendrer une déficience par diminution du champ visuel si elle n’est pas traitée. Il existe le glaucome à angle ouvert et le glaucome à angle fermé. Il se manifeste par les douleurs au niveau des yeux, le brouillard, le visuel intermittent, la baisse de la vision sur les côtés, etc. Les facteurs de risques sont notamment la myopie dès l’âge de 30 ans, l’hypertension artérielle, le diabète, l’origine géographique. Les peaux noires d’origine africaines sont plus sujettes au glaucome.

L’activité a été organisée sur le thème « Aimez vos yeux », dans le cadre de la sensibilisation au glaucome. Les agents de la CNRTV ont bénéficié de la journée du 11 octobre pour se faire consulter. Les résultats seront disponibles le jour suivant après la lecture des examens par le médecin ophtalmologue. La présidente de Lions Club Brazzaville, Sylvie Ekouya, a assuré les agents malades du glaucome qu’ils seront orientés dans les services habilités d’ophtalmologie pour des examens les plus approfondis. Ils seront également pris en charge pendant un mois par Lions Club international district 403B1 région 25. Après le diagnostic, Cauchet Ngoulou, agent à la télévision congolaise, a salué l’initiative de Lions Club. Il



Des agents en consultation / Adiac

a déploré le contact régulier avec la lumière, le papier et l’ordinateur qui sont parmi les causes de la maladie. « Le dépistage organisé pour les agents de la communication a permis aujourd’hui de savoir qu’en dehors de la myopie et les maladies

chroniques, il existe d’autres maladies de la vue », a-t-il indiqué. Il a, par ailleurs, émis le souhait aux organisateurs de pérenniser leurs actions car l’œil est un organe vital du corps. Notons que les Lions club international district 403B1

région 25 prévoient d’organiser des activités de sensibilisation de la population afin de lui permettre d’avoir connaissance des signes de la maladie. L’objectif est de l’inciter au dépistage afin d’échapper à la cécité.

Lydie Gisèle Oko

PRÉPARATIFS DU CHAN

Des tournois en vue pour les Diables rouges

Qualifiés pour la phase finale du Championnat d’Afrique des nations (Chan) prévue du 13 janvier au 4 février 2023 en Algérie, les Diables rouges locaux vont profiter des tournois préparatoires pour mieux affûter leurs armes.

La proposition des étapes des tournois préparatoires au Chan a été faite au cours de la réunion du comité exécutif de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) qui s’est tenue le 8 octobre. Ces tournois pourraient se dérouler en Tunisie ou dans l’un des trois pays qualifiés pour le Chan, notamment l’Angola, la République démocratique du Congo (RDC) et le Congo.

Les Léopards de la RDC et les Palancas Negras d’Angola seront les véritables sparring partners pour les Diables rouges. Ces derniers sont logés dans le groupe E avec le Cameroun et le Niger. La RDC sera aux prises à l’Ouganda, au Sénégal et à la Côte d’Ivoire. L’Angola partage le groupe D avec le Mali et la Mauritanie.

La date du démarrage du championnat national a été approuvée au cours de la même réunion. La compétition débutera le 25 octobre et mettra aux prises quatorze équipes, notamment l’AS Otohô, les Diables noirs, l’AC Léopards de Dolisie, Interclub, le Club athlétique renaissance aiglons, la Jeunesse



Les membres de la Fécofoot examinant la proposition Adiac

sportive de Talangai, V Club Mokanda, l’Etoile du Congo, le FC Kondzo, l’AS Cheminots, le FC Nathalys, Bana nouvelle génération, Patronage Sainte-Anne et l’AS Juk.

Ce championnat de la nouvelle saison pourrait être une étape charnière avant sa professionnalisation. Le comité exécutif a, en effet, été informé de l’accord de principe du projet de professionnalisation de la Ligue 1 congolaise entre le ministère

des Sports et la société United World SA. Sur ce point, rien n’est encore acté car la Fécofoot ne se prononcera qu’à l’issue de la visite du représentant de cette société à Brazzaville, dans la deuxième quinzaine de ce mois.

Au cours de la première réunion tenue après le renouvellement des instances dirigeantes de la Fécofoot, le 2 septembre, Jean Guy Blaise Mayolas, le président de la Fécofoot, avait

défini les objectifs à atteindre. « La tâche de gérer notre football et de l’orienter sur le bon chemin nous confronte à de nouveaux défis. Nous devons désormais semer les graines de notre football, car nous avons devant nous un vaste chantier et de nouveaux challenges », avait-il précisé.

Parmi les challenges figurent aussi les éliminatoires de la Coupe d’Afrique des moins

de 23 ans. Les Diables rouges espoirs affronteront la Tunisie, le 23 octobre, au stade Alphonse-Massamba-Débat. Cyrille Donga, le sélectionneur de cette équipe, a bouclé la première phase préparatoire le 8 octobre. Selon lui, les vingt-trois joueurs retenus devraient débuter la phase précompétitive à partir du 11 octobre en régime internat. Tenant compte, par ailleurs, des difficultés de l’Union des fédérations de football d’Afrique centrale à organiser ses tournois zonaux des U-17 et U-20, Jean Guy Blaise Mayolas, en sa qualité du président de cette instance, a pris la décision d’effectuer une visite à Kinshasa pour solliciter auprès du gouvernement de la RDC l’organisation de la phase finale de la compétition des U-20.

Le comité exécutif a, en outre, fait le point du début, le 6 octobre, des travaux de réhabilitation des anciens bâtiments et de la construction des nouveaux qui abriteront l’équipe des jeunes au Centre technique d’Ignyé, à 45 km de Brazzaville.

James Golden Eloué

DIABLES ROUGES

Paul Put sur la sellette

L’avenir du technicien belge sur le banc de touche des Diables rouges s’écrit désormais en pointillé. La Fédération congolaise de football (Fécofoot) envisage de mettre un terme à leur collaboration pour insuffisance de résultats.

Au cours de sa réunion du 8 octobre, la Fécofoot a fait le point de la dernière journée Fifa (Fédération internationale de football association) avec Paul Put, le sélectionneur national dont le mandat s’achève en 2023. Le bilan global de la première phase de son contrat avec le Congo n’étant guère satisfaisant, le comité exécutif évoque déjà l’idée d’une séparation à l’amiable.

« Le comité exécutif a reçu le sélectionneur national, Paul Put, à qui il a été demandé de faire le point de la dernière journée Fifa et du bilan global de la première année de son contrat avec le Congo. Après son exposé, le comité exécutif lui a demandé de relire le point 9.4 de



son contrat dans la perspective d’une séparation à l’amiable », précise le communiqué final.

Paul Put a signé le 27 mai 2021 un contrat de deux ans avec le Congo en vue de qualifier les Diables rouges à la phase finale de la Coupe d’Afrique des nations. Sous sa direction, les Diables rouges ont joué huit matches des éliminatoires Coupe du monde et Coupe d’Afrique des nations avec pour bilan quatre défaites, trois nuls et une seule victoire obtenue par son adjoint, Frédéric de Meyer, alors

COUPE D’AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL

La DGSP termine à la quatrième place

Le club de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) n’est pas monté, cette fois-ci, sur le podium de la Coupe d’Afrique des clubs champions de handball seniors dames, qui s’est déroulée du 30 septembre au 9 octobre en Tunisie. Les représentantes congolaises à la 43e édition de cette compétition ont failli à quelques mètres de la porte de succès. Elles n’ont



pas atteint leur objectif, celui de terminer sur le podium. Les handballeuses congolaises ont, en effet, perdu leur premier et dernier match de la compétition contre les Tunisiennes de CF Moknine. Elles avaient tenté de susciter l’espoir en battant les Camerounaises de TKC puis les Algériennes du Boumerdès. Mais la défaite en demi-finale face à Primeiro de Agosto a dessiné le destin des joueuses congolaises puisque leur match de classement a permis à CF Mokni de confirmer sa suprématie et de les reléguer à la quatrième place.

J.G.E.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 11e journée, 1re division

Réduits à dix à la 69e mn, Seraing et Morgan Poaty, remplacé à la 79e mn, concèdent le nul face à Ostende (1-1). Encore une défaite pour Zulte-Waregem, battu à domicile par Louvain (2-5). Ravy Tsouka Dozi, titulaire, averti à la 25e mn, a été remplacé à la 75e mn à 2-3. Sans Senna Miangué, blessé, le Cercle de Bruges s'incline chez l'Union-Saint-Gilloise (1-2). Au classement, Seraing est 14e avec 10 points, devant le Cercle, 17e et Zulte-Waregem, 18e et dernier avec 9 points chacun. Bulgarie, 13e journée, 1re divi-

sion Croatie, 12e journée, 1re division Titulaire sur la droite de l'attaque de Gorica, Merveil Ndockyt a été averti à la 68e mn puis remplacé à la 72e lors de la défaite de son équipe face à Rijeka (0-2). Ecosse, 10e journée, 1re division Livingston et Dylan Bahamboula, remplacé à la 69e mn, sont défaits à domicile par Ross County (0-1). Ecosse, 10e journée, 2e division Arbroath partage les points avec le FC Dundee (1-1). Scott Bitsindou était titulaire pour la première fois depuis son arrivée en prêt, le 29 septembre.

son équipe à la 46e mn: parti sur son côté gauche, il déborde et centre fort devant le but, poussant Ruben Vezo au but contre son camp. Enfin décisif, l'ancien Barcelonais a ensuite été remplacé à la 67e mn. Malgré ce succès, Santander reste 19e avec 8 points.

Bulgarie, 13e journée, 1re division

Rayan Bidounga faisait son retour dans le onze de départ du Lokomotiv Plovdiv, vainqueur chez le Spartak Varna (2-0). Le défenseur international congolais avait manqué 5 matches en raison d'une intervention pour une hernie. Le Lokomotiv est 5e avec 25 points.

Russie, 12e journée, 1re division Le Lokomotiv Moscou reste à quai à Sotchi (0-4). Remplaçant, Mark Mampassi est entré à la 88e à 0-3. Le club moscovite est 14e avec 9 points.

Slovaquie, 13e journée, 1re division Yhoan Andzouana était titulaire au poste de piston gauche lors du succès du DAC Dunajská Streda face à Zilina (5-2).

Suisse, 10e journée, 2e division Bellinzona en prend quatre chez la lanterne rouge, le Neuchâtel Xamax (0-4). Remplaçant, Trésor Samba est entré à la 66e, alors que son frère cadet, Guélor, est sorti du groupe.

Turquie, 9e journée, 1re division Francis Nzaba était sur le banc lors du revers de Basaksehir face à Sivasspor (0-2). Le club stambouliote est 5e avec 17 points, à une longueur du premier, l'Adana Demirspor.

Tout en bas du classement, Umraniyespor reste lanterne rouge après son match nul face à Kayserispor (2-2), avec un penalty injustement sifflé contre le promu à la 64e.



Jordi Mboula a amené le but de la victoire de Santander à Levante/DR

Titulaire, Durel Avounou a été remplacé à la 83e, alors que le score était acquis. Un retour défensif décisif sur Kemen à la 40e.

Grèce, 7e journée, 1re division

Thievy Bifouma est resté sur le banc lors de la défaite de l'OFI Heraklion face à l'Olympiakos (1-2).

Défaite également pour l'Aris Salonique face à l'AEK Athènes (0-2). Bradley Mazikou, titulaire, a joué toute la rencontre. Israël, 7e journée, 1re division Première défaite de la saison pour le champion en titre, le Maccabi Haifa, réduit à dix à la 37e mn et défait chez le Bnei Raina (0-1). Remplaçant, Mavis Tchibota est entré à la 78e mn.

Italie, 9e journée, 1re division Monza enchaîne une seconde victoire de rang, face à Spezia (2-0). Sans Warren Bondo, resté sur le banc.

Luxembourg, 8e journée, 1re division

Sans Christoffer Mafoumbi, de retour en tribunes après son intermède réussi en Coupe, Differdange s'est incliné sur sa pelouse face à Hesperange (1-2).

A l'inverse, le Racing Union bat Esch 2-1. Titulaire, Kablan Ngoma est à l'origine du premier but, avec une talonnade astucieuse pour Hennetier, passeur décisif (33e mn). A la 68e, l'ancien Amiénois inscrit le but de la victoire sur penalty. Son troisième but de la saison. De retour de blessure, Godmer Mabouba était dans l'axe de la défense d'Ettelbrück, tenu en échec par Kaerjeng (1-1).

Portugal, 9e journée, 1re division

Gäius Makouta, titulaire, et Boavista abandonnent deux points face à la lanterne rouge, le Marítimo Funchal (1-1). Boavista est 6e avec 16 points.

Camille Delourme



sion Messie Biatoumoussoko, titulaire, et le Botev Vratsa sont tenus en échec par l'Arda Kardzhali (0-0).

Espagne, 9e journée, 2e division Santander prend trois points à Levante (1-0). Titulaire, Jordi Mboula est l'artisan du but de



**OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo



**Brazzaville
ETOUMBI - KELLE**
tous les
MARDIS
SAMEDIS

**Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO**
tous les
JEUDIS

**Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!**

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

EXPOSITION

« Pointe-Noire des années 70 », un voyage dans le passé

Une exposition organisée il y a quelques jours par l’Institut français du Congo(IFC) s’étend jusqu’au 23 octobre au musée Cercle africain, à Pointe-Noire. Elle lève le voile sur des clichés inédits de la population ponténégrine unie et rassemblée à l’occasion des défilés du 1er mai et de la fête nationale du 15 août, entre 1969 et 1971.

Jamais exposés auparavant, les clichés proposés sont offerts à la découverte du public par l’océanographe et ingénieur français, André Fontana. Les créations de cette foisonnante période se veulent plus proches des émotions, une leçon d’histoire et de mémoire qui renseigne sur Pointe-Noire des années 1970, replongeant ainsi les visiteurs dans l’ambiance de l’époque. Pour la première fois, ces clichés sont divulgués au grand public dans une balade poétique et mémorable qui revient sur le territoire qui a vu naître ces images à l’ivresse citadine envoûtante. À travers une belle sélection d’œuvres de ce corpus inédit, place à la découverte des paysages d’autrefois, des communautés en ébullition, etc. En effet, ces photographies ouvrent une fenêtre sur des moments de vie particulière, des cultures dont les usages sont restés proches des traditions, d’autres ma-



crédit photo:blog de Fabrice au Congo

nières d’être au monde. Pour tout dire, l’exposition « Pointe-Noire des années 70 » réunit des photographies prises au début des années 1970 à Pointe-Noire lors des défilés du 1er mai et de la fête nationale du 15 août. Ces clichés révèlent l’engage-

ment politique de toutes les couches de la population, des plus jeunes aux plus âgés, et leur participation active à ces manifestations nationales. Il s’agit là d’une rétrospective et une belle occasion de donner aux plus jeunes la possibilité de découvrir la

participation active des différentes catégories de la population à ces manifestations nationales, à une époque pas si lointaine, et aux plus anciens de faire resurgir bien des souvenirs. Notons que ces œuvres originales sont aussi pénétrantes

que saisissantes, elles invitent à se rapprocher au plus près de l’image, impossible d’y échapper. Le rendez-vous est donc pris au musée Cercle africain pour vivre des moments d’émotion, de réflexion et surtout de mémoire.

Hugues Prosper Mabonzo

ADJONCTION DE NOM

M. Boukaka Bernard agissant en qualité de sa fille mineure :
On m’appel Boukaka Belva Maria Pisky et je souhaite m’appeler désormais Bahoua-Boukaka Belva Maria Pisky.
Toute personne justifiant d’un intérêt légitime pourra s’opposer dans un délai de trois mois

IN MEMORIAM

12 octobre 2016- 12 octobre, 6 ans jour après jour la vie de S Emmanuel Bolema de Jésus a pris
Fin sur cette terre, des vivants, nous laissons dans un total désarroi. Oui la vie n’est qu’une infinie particule face à



l’Eternité, un passage.
Le temps a su apaiser notre douleur sans l’effacer, nous t’oublierons jamais et continuerons à élever nos prières au tout-puissant et implorer sa bonté céleste pour le repos, la paix et salut de ton âme.
Intercède pour que germe en chacun de nous la voie de la multiplication, du relèvement de la restauration et préserve nous de tout mal.
En ce jour mémorial Les messes d’action de grâce seront dites à 6h à la Basilique Sainte-Anne du Congo et à la Cathédrale Sacré Cœur de Brazzaville

NÉCROLOGIE



La famille Kouimba a la profonde douleur d’annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur soeur, mère et grand-mère Monique Douani, survenu le 27 septembre 2022 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au n°38 de la rue Tsakaka Prosper à Madibou (rfce : arrêt Faubourg).
Les obsèques auront lieu le jeudi 13 octobre 2022 à Mbanza-Dounga.



João Mbemba, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille portent à la connaissance des parents, amis et connaissances la disparition de leur grand-père, père, oncle et frère, Roger Prince Ngbwizhon Mobiloy, survenue le 8 octobre 2022 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°517 rue Mvouti à Ouenzé (rfce : Ecole Ngampo).
La date de l’inhumation sera communiquée ultérieurement.

DISTINCTION

La médaille d’or de la Ligue universelle du bien public remise à Jean-Dominique Okemba

Profitant de sa mission d’Etat à Paris auprès de la frange de la diaspora congolaise de France dite «Combattants», le contre-amiral Jean Dominique Okemba, secrétaire général du Conseil national de sécurité, s’est vu honoré de la médaille d’or de la Ligue universelle du bien public. En marge de cette cérémonie, la Ligue a remis une décoration au chef de l’État, Denis Sassou N’Gusso, pour ses actions en matière de protection de l’environnement et de la biodiversité.

La remise honorifique récompensant, entre autres, une quinzaine de personnalités venant de divers horizons à travers le monde s’est déroulée le 7 octobre dernier au Sénat, à Paris. Parmi les récipiendaires, Jean-Dominique Okemba, conseiller spécial du chef de l’État congolais, Denis Sassou N’Gusso. Les initiateurs de cette distinction, par la voix de leur président Jean-Claude Baudry, ont évoqué le caractère social et humaniste lui ayant valu, auprès des observateurs de ce domaine, le surnom de «Mora Nzambe», littéralement semblable à Dieu/homme du cœur. Ils ont mis en avant ses combats au quotidien par sa participation à l’amélioration des conditions de vie des citoyens, sa dénonciation de la misère, de l’oppression et sa lutte incessante pour la sauvegarde de la dignité humaine.

« Dans un monde de plus en plus

sectaire et difficile, aux marginalisations et exclusions avec des traits de pauvreté et de détresse, la Ligue universelle du bien public nous exhorte, depuis 1465, à assumer nos responsabilités et à poursuivre notre devoir; y compris au plan fraternel », a-t-il confié, fier et honoré.

En marge de cette cérémonie, la Ligue universelle du bien public a rendu publique la décoration en différé du président Denis Sassou N’Gusso pour son combat assidu en faveur de l’environnement. Le président de la République du Congo, à l’initiative du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, prône, entre autres, une gouvernance mondiale verte et inclusive en vue d’assurer au profit de la Terre une transition et une intégration écologiques qui épargneraient à notre planète la catastrophe.

Marie Alfred Ngoma



Jean-Dominique Okemba lors de la remise de la médaille d’or de la Ligue universelle du Bien Public, le 7 octobre 2022 au Sénat, à Paris

9° FORUM CULTUREL EN RUSSIE

La ministre de l’Industrie culturelle invitée à Saint-Petersbourg

L’invitation a été transmise à la ministre de l’Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Marie-France Lydie Hélène Pongault, par l’ambassadeur de la Fédération de Russie en République du Congo, Gueorguy Tchepik, le 11 octobre à Brazzaville.



La ministre Marie-France Lydie Hélène Pongault échangeant avec l’ambassadeur Gueorguy Tchepik/Adiac

L’entretien entre les deux personnalités a porté sur la tenue prochaine du neuvième Forum culturel à Saint-Petersbourg, en novembre prochain, et de la Semaine culturelle croisée prévue toujours dans la même ville russe, en juillet 2023, a signifié le diplomate russe à sa sortie d’audience.

« Je viens d’être reçu par la ministre de l’Industrie culturelle, touristique, artistique

et des Loisirs. Nous avons parlé de certains dossiers en matière de tourisme et de la culture. J’ai profité de l’occasion pour transmettre à la ministre une invitation au neuvième Forum culturel qui aura lieu en novembre à Saint-Petersbourg. Le plus grand dossier que nous avons à travailler actuellement, c’est la Semaine croisée de la culture russe ici au Congo et

du Congo en Russie, plus spécialement à Saint-Petersbourg au mois de juillet. Nous allons travailler tous ensemble de façon accélérée pour la grande réussite de ces événements », a indiqué Gueorguy Tchepik.

En ce qui concerne le Congo, il a été proposé comme activités les expositions des peintres, la musique, la soirée de la cuisine congolaise et le cinéma, a fait savoir le diplomate russe.

Bruno Okokana

MARCHÉS FINANCIERS

Les banques centrales doivent agir pour baisser l’inflation

Les banques centrales doivent agir résolument pour ramener l’inflation vers sa cible, a estimé mardi le Fonds monétaire international (FMI).

Afin de faire face à une inflation au plus haut depuis le début des années 1980 et qui risque de s’installer, les banques centrales doivent poursuivre leurs hausses de taux, indique le rapport sur la stabilité financière mondiale, publié mardi par le Fonds.

La directrice générale de l’institution, Kristalina Georgieva, avait déjà, jeudi, appelé les banques centrales à maintenir le cap, insistant sur le risque qu’elles n’en fassent pas assez face à une inflation qui reste têtue et persistante.

Portée par une reprise post-pandémie particulièrement forte et la déstabilisation des chaînes d’approvisionnement, l’inflation s’est encore renforcée sous l’effet du conflit en Ukraine et ses conséquences sur les prix alimentaires et de l’énergie. Une communication claire sur les objectifs des dirigeants sera essentielle pour préserver la crédibilité et éviter une volatilité injustifiée des marchés, estime dans son rapport le FMI, qui accueille cette semaine à Washington ses réunions annuelles, en présentiel pour la première fois depuis 2019.

L’institution reconnaît cependant des difficultés de plus en plus fortes, tant pour les économies avancées que pour les pays émergents. Les marchés financiers sont sous tension, avec des investisseurs qui deviennent plus averses au risque face aux incertitudes économiques et politiques. Le resserrement monétaire a également entraîné une baisse du prix des actifs financiers, qui vient s’ajouter aux prévisions négatives sur l’économie, l’ensemble venant renforcer les craintes d’une récession à venir.

Le fonds s’inquiète également des secteurs immobiliers hésitants dans de nombreux pays qui suscitent l’inquiétude face au risque de voir ces difficultés s’étendre aux secteurs bancaires et à l’économie en général. Enfin, l’institution a mis en avant les difficultés grandissantes d’accès aux marchés financiers pour les pays émergents ou à faibles revenus, avec une hausse des coûts des prêts, du fait de l’inflation et de la hausse des taux, qui renforce le dollar.

D’après AFP